

## CONDITIONS GÉNÉRALES PACK RALLYE DÉCOUVERTE

### ARTICLE 1

L'utilisation du roadbook du Rallye Découverte est strictement réservé aux bénéficiaires de l'APAS-BTP (salariés issus d'entreprises adhérentes à l'APAS-BTP et leurs ayants-droits).

### ARTICLE 2

L'envoi du roadbook est réalisé dès lors que le dossier est complet et accompagné du règlement..

### ARTICLE 3

#### Information CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, **veuillez-vous adresser à :**

APAS-BTP | Service Adhésions  
14-18 rue de la Vanne  
CS 40 064  
92541 Montrouge Cedex